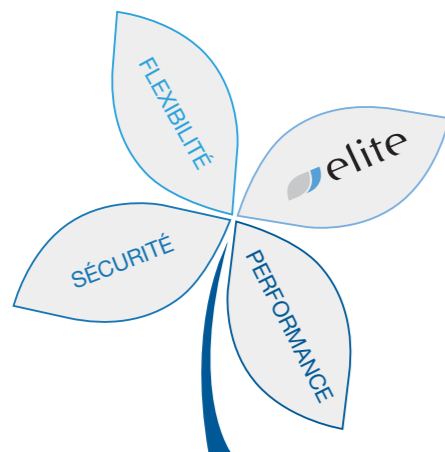


Flexibilité - Sécurité - Performance



Elite Fondation de libre passage

Les indépendants, préretraités et affiliés quittant leur employeur avant la survenance d'un cas de prévoyance et qui n'entrent pas dans une nouvelle caisse de pensions peuvent confier la gestion de leurs avoirs de prévoyance à Elite Fondation de libre passage.



FLEXIBILITÉ – SÉCURITÉ – PERFORMANCE

- Gestion sur mesure des avoirs de prévoyance individualisée collective
- Sécurité des placements
- Optimisation de la charge fiscale
Siège à Schwyz
QROPS

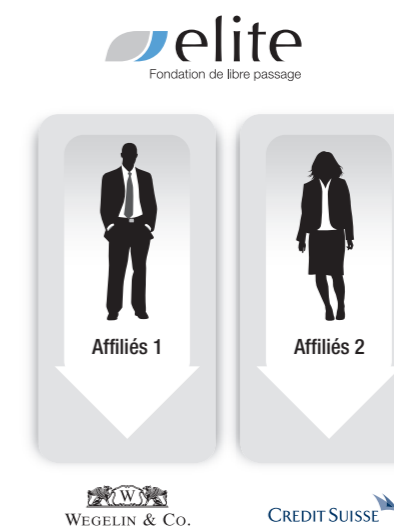
Gestion sur mesure de vos avoirs de prévoyance

Elite Fondation de libre passage permet aux affiliés qui ont un avoir de prévoyance suffisant de choisir entre une gestion de fortune individualisée ou collective. En gestion de fortune individualisée, chaque preneur de prévoyance dispose d'un portefeuille titres dédié. Dans les limites légales, chaque affilié peut décider de sa propre stratégie de placement en terme de pourcentage de liquidités, obligations, actions ou autres instruments financiers autorisés. La gestion d'un portefeuille individualisé est déléguée à un gestionnaire de fortune agréé par la Fondation. En gestion de fortune collective, le preneur de prévoyance détient un certain nombre de parts du fonds de placement qu'il a choisi.

Sécurité des placements

Les avoirs de chaque affilié étant totalement cloisonnés, le rendement d'un affilié n'est pas affecté par les risques que les autres affiliés décident de prendre. A contrario, dépendant de sa situation personnelle, un affilié peut décider volontairement de prendre plus de risques pour tenter de dégager une performance supérieure. L'affilié obtient une transparence totale sur les rendements et sur les frais d'administration.

La prestation de vieillesse est généralement versée sous forme de capital. Au moment de la retraite, si l'affilié le désire, il peut transférer le portefeuille de titre dans sa fortune privée permettant ainsi de réaliser les titres au moment le plus favorable.



Optimisation de la charge fiscale

Elite Fondation de libre passage est domiciliée dans le canton de Schwyz. En cas de départ définitif à l'étranger ou domiciliation dans le canton de Schwyz, les affiliés bénéficient du taux d'imposition à la source parmi les plus bas de Suisse.

Elite Fondation de libre passage est également reconnue en tant que Qualifying Recognised Overseas Pension Scheme (QROPS), ce qui permet un transfert des avoirs de prévoyance du Royaume Uni vers la Suisse sans aucune charge fiscale liée à ce transfert si toutes les dispositions légales et fiscales sont observées.

Elite Fondation de libre passage fournit des services de haute qualité aux personnes qui désirent optimiser leur charge fiscale en prenant en compte toutes les possibilités autorisées par la loi dans un but d'encouragement à la prévoyance vieillesse.

Organisation

Siège	Elite Fondation de libre passage Bahnhofstrasse 28, 6840 Schwyz
Conseil de fondation	Présidente Gladys Laffely Maillard Membre Aldo Bussien
Gestion de fortune individualisée	Wegelin & Co. Banquiers Privés
Gestion de fortune collective	Crédit Suisse
Gérance de la fondation	Elite Office SA
Réviseur	Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter & Partner
Autorité de surveillance	Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
Contact et conseil clientèle	Elite Fondation de libre passage Tél. +41 21 623 13 00 Fax +41 21 623 13 01 conseil@elitefondation.ch www.elitefondation.ch